

Mgr BRUCHESI AU PARC AMHERST

(Ces photographies ont été prises par MM. Laprès et Lavergne, 360 rue St-Denis)



L'ALLOCATION DE MGR BRUCHESI.

La croix, indiquant l'emplacement de la future église devant être érigée à Parc Amherst, a été solennellement bénie mercredi, devant un nombreux public, par Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, accompagné du chanoine Vaillant, des RR. MM. Décaries, Choquette et Desrosiers.

A quatre heures, Monseigneur est reçu, à l'entrée du Parc, par MM. Thomas Gauthier et C. C. E. Bouthillier, président et secrétaire-trésorier de la compagnie des terres du Parc Amherst.

Monseigneur prend place sur une magnifique estrade élevée à quelques pas de la croix ; il est entouré des membres du clergé et des officiers de la Cie du Parc.

A ce moment, une gracieuse jeune fille, Mlle Châteaufort, présente à Sa Grandeur, au nom des dames et demoiselles de la localité, un superbe bouquet de fleurs ; Monseigneur a été très touché de cette attention. Des bannières flottant au vent entourent l'estrade ; des devises, des guirlandes, des fleurs font, au milieu des toilettes multicolores des dames et du pittoresque paysage, le plus splendide effet.

Sa Grandeur, avant de procéder à la bénédiction de la croix, adresse quelques éloquentes paroles aux fidèles qui l'entourent. Monseigneur fait ressortir l'intérêt, pour les travailleurs, de se grouper promptement autour de la future église, sur des terrains qu'ils peuvent acquérir à bon marché et à y édifier la maison familiale qui leur procurera l'air pur et sain de la campagne tout en les maintenant à quelques minutes seulement de la ville où est leur travail. Ce paisible bonheur, ils peuvent l'obtenir par un très léger sacrifice et Monseigneur espère bientôt voir, sur la plaine actuelle, une florissante paroisse.



L'ARC DE TRIOMPHE.



VUE D'ENSEMBLE DU TERRAIN RÉSERVÉ À L'ÉGLISE PROJÉTÉE.